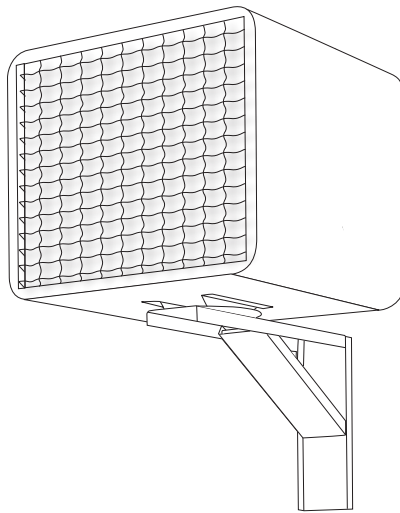


Noirot

NOTICE D'INSTALLATION & D'UTILISATION

A LIRE ATTENTIVEMENT AVANT TOUTE OPÉRATION



Aérothermes mobiles/fixes

Chauffage global par air pulsé
à régulation électronique

REF

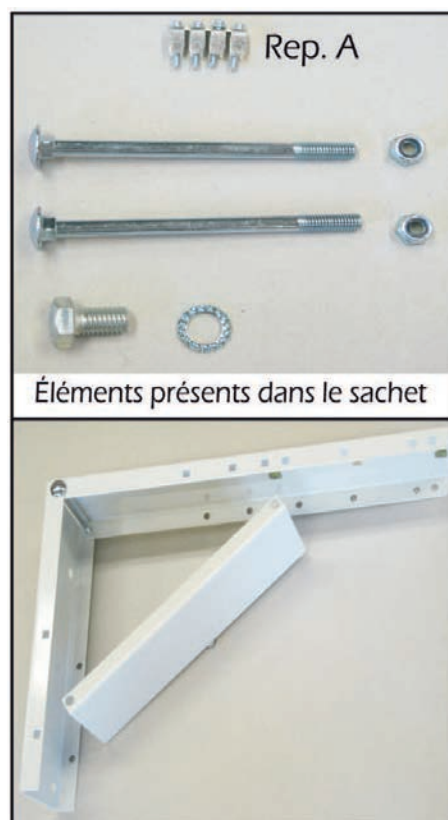
SOMMAIRE

1- CARACTERISTIQUES.....	Page 3
2- CONSEILS D'IMPLANTATION.....	Page 4
3- IMPLANTATION ET MONTAGE.....	Page 7
4- RACCORDEMENT ET BRANCHEMENT.....	Page 9
5- FONCTIONNEMENT AVEC BOITIER DIGITAL.....	Page 11
6- CAS PARTICULIERS.....	Page 19
7- ENTRETIEN.....	Page 20
8- IDENTIFICATION DE VOTRE APPAREIL.....	Page 20

LIVRAISON

Vous trouverez, dans l'emballage de l'appareil, un calage en carton contenant une équerre articulée et une traverse, ainsi qu'un sachet contenant les éléments de fixation du support mural : 2 vis M8 x 120 et 2 écrous frein M8, 1 vis M12 et une rondelle.

Pour les modèles 4,5KW à 9KW, vous trouverez également une réglette (Rep.A ci-contre) pour effectuer le changement de tension en 230V mono.



1- CARACTERISTIQUES

Cet appareil de chauffage électrique est destiné à assurer le chauffage d'ambiance ou la ventilation de locaux de grand volume (ateliers, usines, grandes surfaces, etc...) individuels ou collectifs, neufs ou existants.

Modularité :

- L'aérotherme est livré avec sa console de fixation murale multiposition, mais peut être transformé en appareil mobile grâce au kit pied vendu en option.

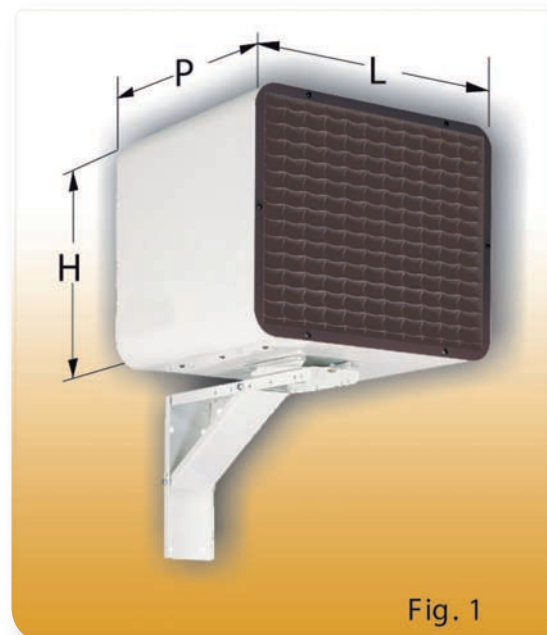


Fig. 1

Référence	CHAUFFAGE		VENTILATION		Bruit (dB)	Élévation de Temp. (°K)	DIMENSIONS (hors fixation) L x H x P (mm)	POIDS (kg)
	Puissance (kW)	Tension (V)	Vitesse (tr / mn)	Débit (m3/ h)				
35 11.1.BB	3 / 4.5	230 Mono 400 Tri 400 Tri+N	880	430	45 / 48	27 / 31	420 x 330 x 490	21
35 11.2.BB	4 / 6		1000	620	46 / 49	25 / 29	420 x 330 x 520	21
35 11.3.BB	6 / 9		1100	920	47 / 50	24 / 28	470 x 380 x 520	26
35 11.4.BB	8 / 12	400 Tri 400 Tri+N	1200	1000	50 / 53	29 / 31	470 x 380 x 520	27
35 11.5.BB	10 / 15		1150	1250	50 / 53	33 / 35	470 x 380 x 520	32
35 11.6.BB	9 / 18		1000	1600	52 / 55	29 / 33	520 x 430 x 660	36
35 11.7.BB	12 / 24		1100	1700	53 / 56	31 / 41	520 x 430 x 660	36
			1400	2200				

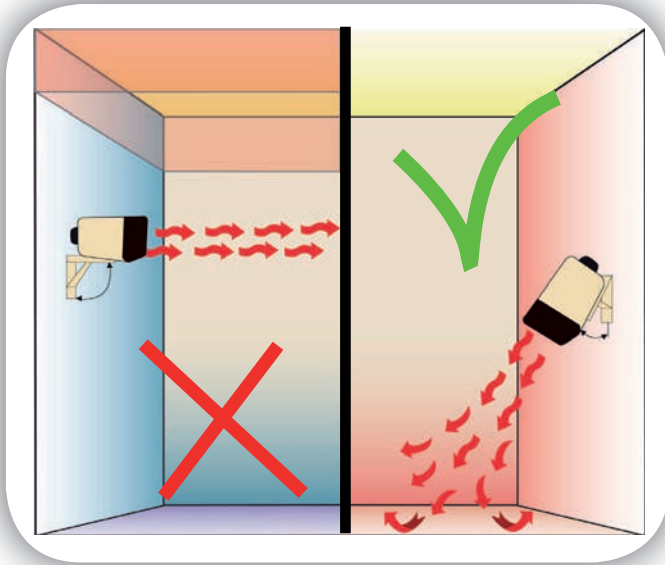
- La puissance installée dépend de l'isolation du bâtiment, de la déperdition ainsi que de la zone géographique.

- En règle générale, la puissance installée est comprise entre 40 W/m³ pour locaux bien isolés et 60 W/m³ pour locaux mal isolés avec un taux de brassage supérieur ou égal à 4 fois le volume de la pièce à chauffer.

-Exemple:

Pour un local de 300 m³ il faut un taux de brassage minimum de 1200 m³/heure.

2- CONSEILS D'IMPLANTATION

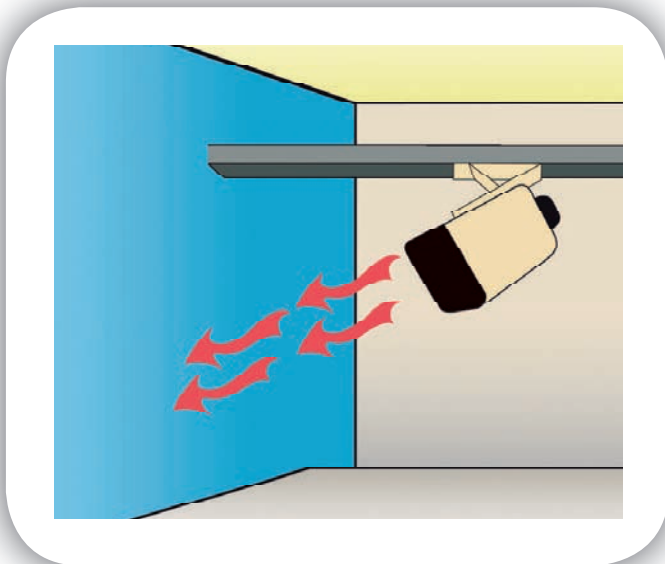


- Selon la hauteur de fixation, incliner l'aérotherme vers le bas afin d'éviter l'accumulation de la chaleur vers le plafond. Plus un appareil est fixé en hauteur, plus il doit être incliné en direction du sol.

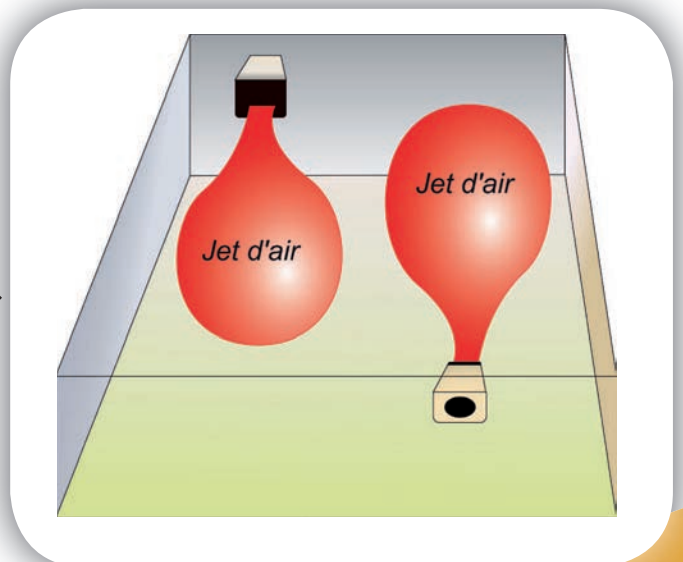
⚠ - Ne pas souffler directement sur les personnes.



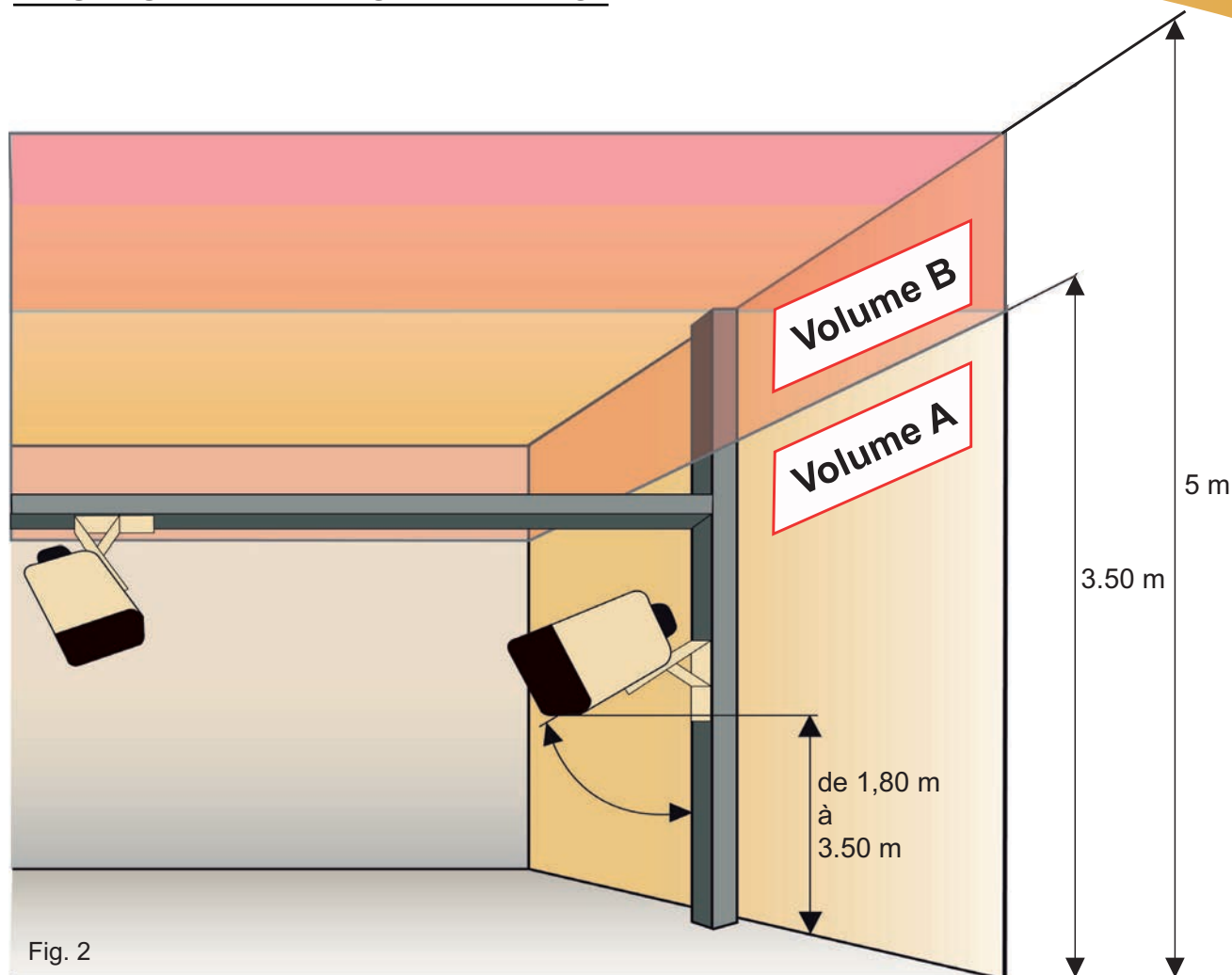
- Ne pas envoyer les jets d'air directement sur les parois froides ou très près le long de celles-ci.



⚠ - Si plusieurs aérothermes sont installés, les jets d'air ne doivent pas se croiser.



HAUTEUR ET LIMITES DE FIXATION



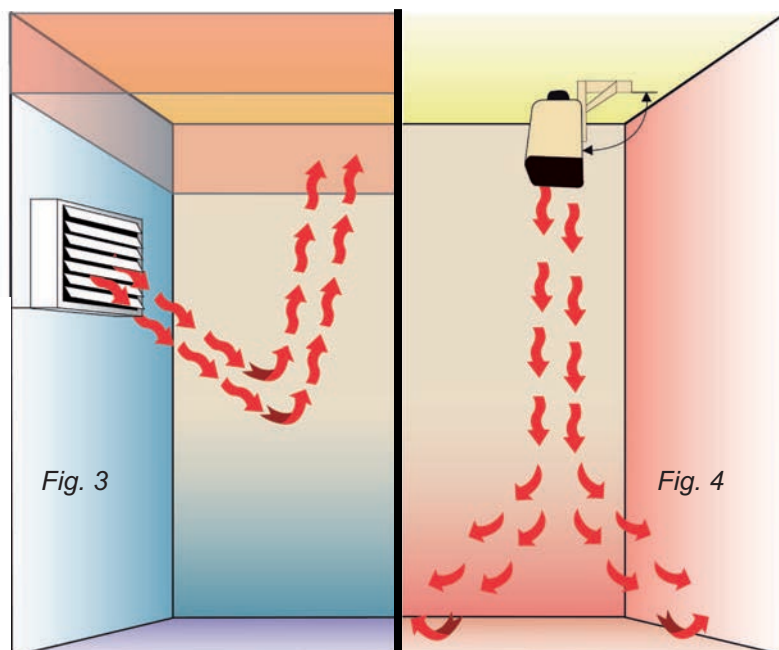
- Dans le volume A, l'aérotherme doit être fixé entre 1,8 m et 3 m du sol et respecter un écart minimum de 50 cm avec le plafond.
- Dans le volume B, il est conseillé d'utiliser l'appareil comme un déstratificateur.

DESTRATIFICATION

- Dans un local à haut plafond si un appareil est installé au-delà de la limite de fixation (5m), la chaleur n'atteint pas la zone à chauffer et s'accumule en hauteur (Fig. 3).

- Fixé en position verticale au plafond (90°) ou fortement incliné contre un mur (supérieur à 57°), un aérotherme fonctionne en déstratificateur et renvoie la chaleur vers le bas (Fig. 4).

NOTA: voir page 18 pour l'utilisation du boîtier de commande en mode déstratification.



LE FONCTIONNEMENT MAÎTRE / ESCLAVE

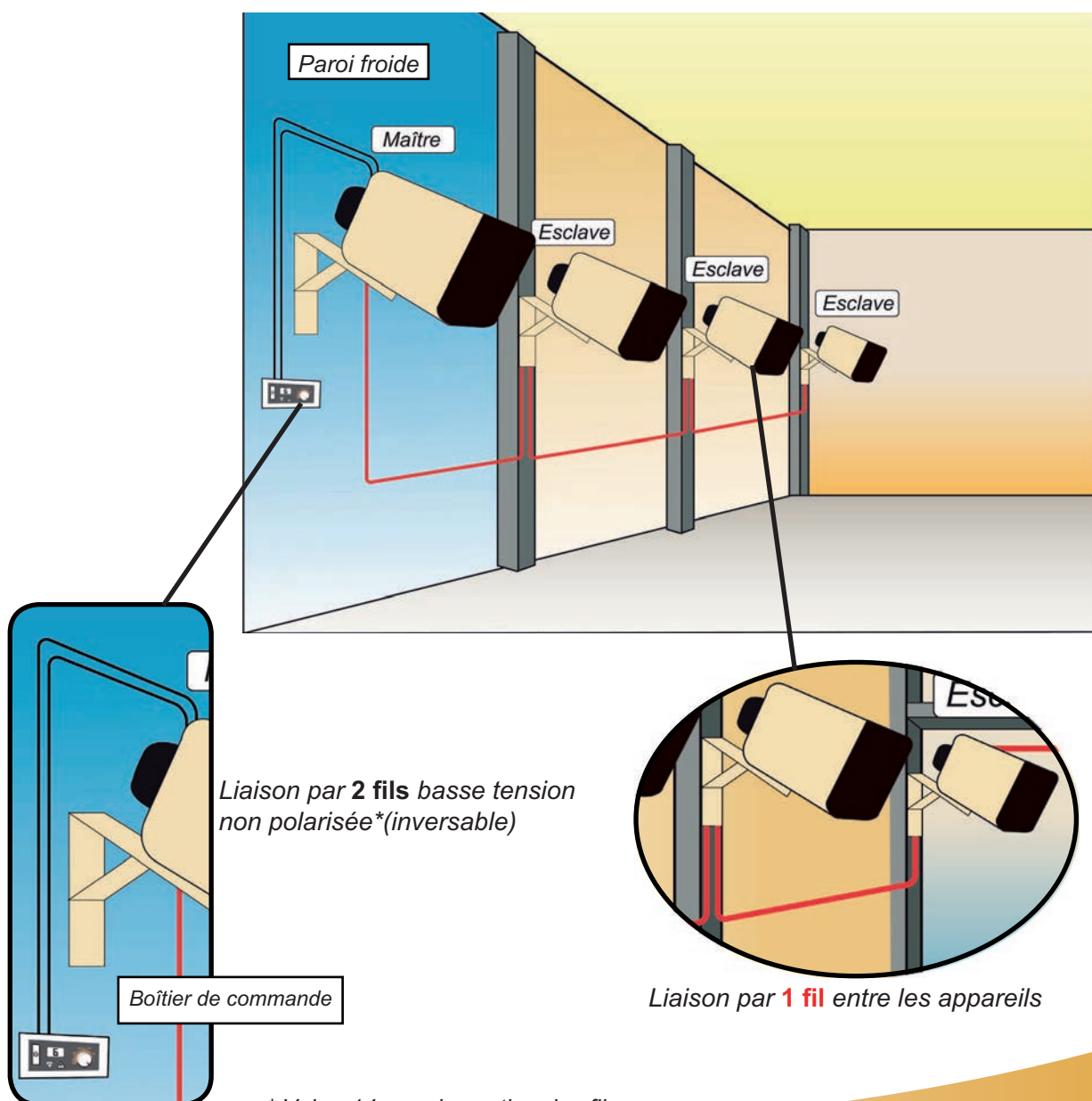
- En fonctionnement **maître / esclave**, un boîtier de commande peut commander jusqu'à **20 appareils** dans un même local.

Conditions d'installation de l'appareil «maître»:

- L'aérotherme «maître» doit être fixé de préférence le **plus bas possible** dans la limite fixation
- L'appareil doit se situer sur la **paroi la plus froide** du local dans lequel il est installé.

Une communication optimisée

- Le boîtier est raccordé à l'appareil par 2 fils basse tension non polarisés* et
- les appareils sont raccordés entre eux par un seul fil.



* Voir p.14 pour la section des fils

3- IMPLANTATION ET MONTAGE DU SUPPORT

- Le support est livré dans le calage du carton, il se compose d'une équerre articulée, d'une entretoise et d'un sachet de visserie.
- Le pivot d'orientation est fixé d'origine sous l'aérotherme.

Deux possibilités de fixation sont offertes :

- Fixation sur support vertical et horizontal

FIXATION VERTICALE SUR UN MUR, UN POTEAU, ETC...:

- Utiliser l'équerre articulée (Fig. 5) pour le pointage des trous de fixation.
- Fixer par 4 vis ou tirants suivant la nature du support.
- Placer l'entretoise dans l'équerre articulée, les plis vers l'intérieur et les trous les plus grands positionnés du côté des perforations carrées (rep. A) de l'équerre (Fig. 5).
- Introduire une vis M8 x120 (du côté des perforations carrées) dans les trous Rep. 8 ou 9 puis visser à la main un écrou frein M8 (Fig. 6).

Choix de l'inclinaison :

- Introduire la deuxième vis M8 x 120 dans le trou correspondant à l'inclinaison souhaitée :

REP.	1	2	3	4	5	6	7
8	32°	10°	0° horizontal			70°	60°
9	33°	23°	18°	12°	0° horizontal	50°	47°

Pour une fixation verticale (90°), utiliser les trous Rep. 9 et 3 sans utiliser l'entretoise

- Visser le deuxième écrou M8 et bloquer les deux écrous-freins M8.

- La Fig.5 donne les cotes d'encombrement et de perçage (en mm) pour la fixation de l'équerre articulée.

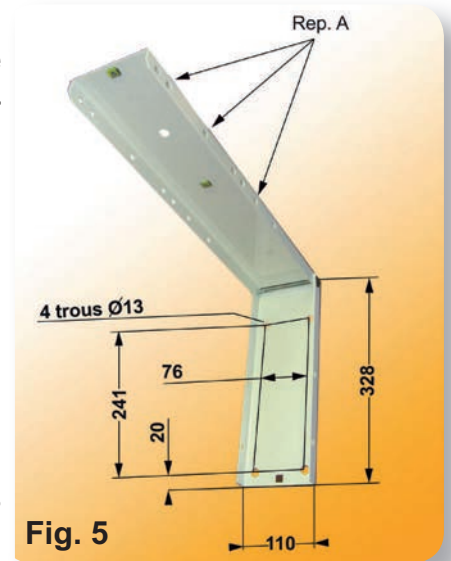
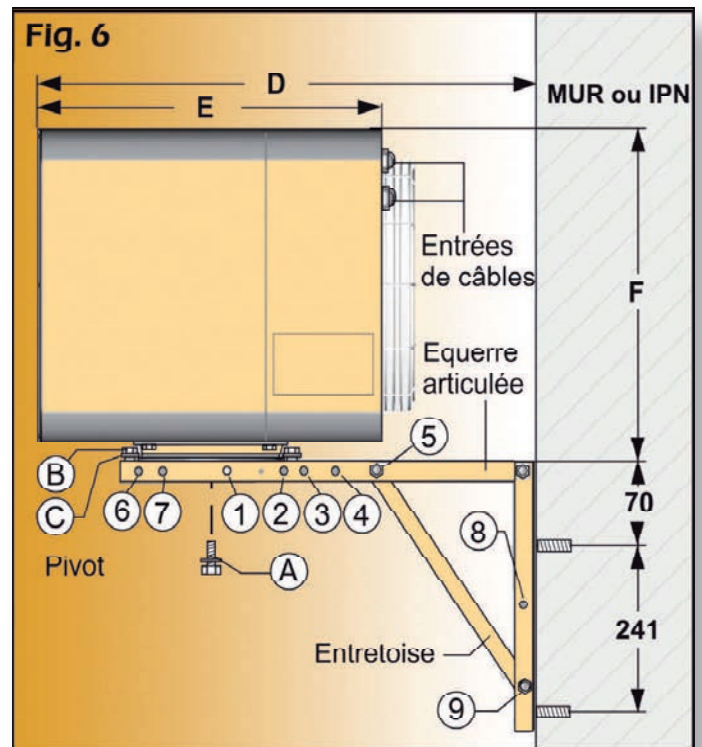
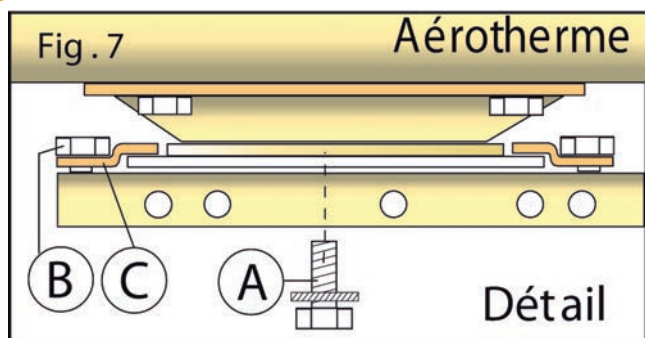


Fig. 5



Appareil	D	E	F
3/4.5 KW	635	430	350
4/6 KW	635	430	350
6/9 KW	635	430	400
8/12 KW	635	430	400
10/15 KW	635	430	400
9/18 KW	685	480	450
12/24 KW	685	480	450



Montage de l'aérotherme sur le support (voir détail Fig. 7) :

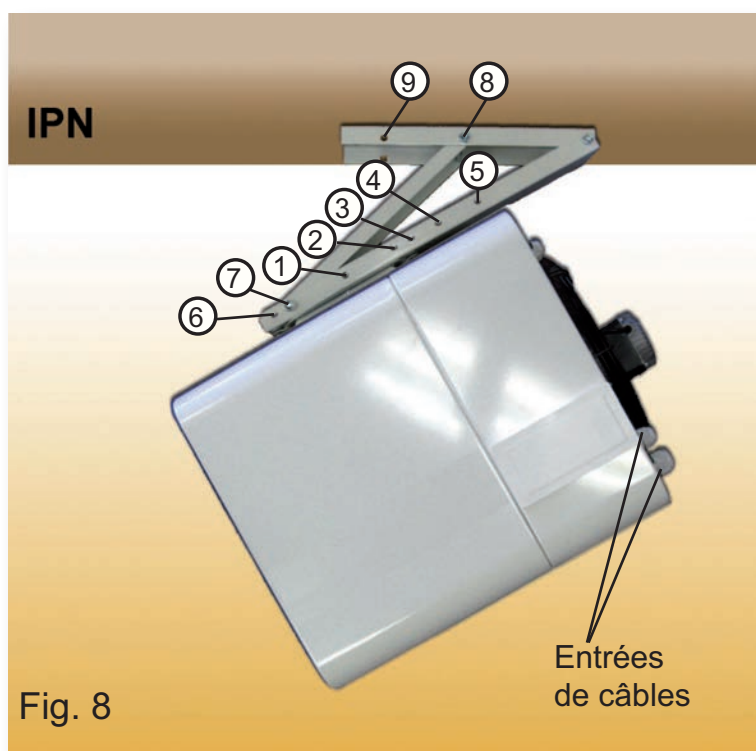
- Placer l'aérotherme sur le support et visser l'ensemble A (vis M12+rondelle éventail) avec une clé de 19.
- Mettre en place les 2 pattes de blocage (Rep. C) et visser les écrous (Rep. B) à la main .
- Orienter l'aérotherme dans la position choisie.
- Bloquer les ensembles A et B avec les clés de 10 et 19.

FIXATION HORIZONTALE (FIG. 8) :

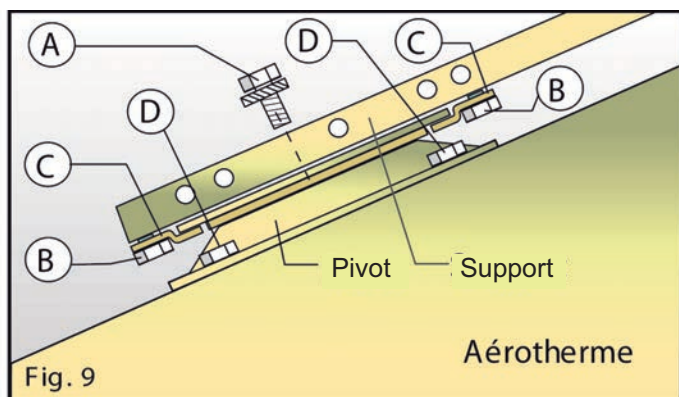
- Choisir l'inclinaison du support en fixant l'entretoise (à l'aide de 2 vis M8 x 120) dans les trous correspondants au tableau ci-dessous :

REP.	1	2	3	4	5	6	7
8	58°	80°	90° vertical	/	/	20°	30°
9	57°	67°	72°	78°	/	40°	43°

Pour une fixation horizontale (0°), utiliser les trous Rep. 9 et 3 sans utiliser l'entretoise.



Montage de l'aérotherme :



- Mettre le pivot sur le dessus de l'aérotherme en dévissant les 4 vis Rep. D et en les remettant sur la face opposée (Fig 9).
- Pour la suite, procéder comme indiqué au paragraphe «fixation verticale» page 7 .
- Accrocher l'aérotherme sous le support et visser la vis M12 (clé de 19) Rep. A.
- Mettre en place les pattes de blocage (Rep.C).
- Orienter l'aérotherme dans la position désirée, serrer la vis A et les écrous B (clé de 10).

TABLEAU D'INTENSITÉS :

NOTA : Le courant absorbé par le moteur et les relais est inférieur à 2A pour tous les appareils.

- L'installation des aérothermes doit être réalisée en conformité avec la norme en vigueur dans le pays d'installation (NFC 15-100 pour la France). La section et la protection des conducteurs en rapport avec le tableau d'intensité ci-contre.

- Les entrées de câble se situent à l'arrière de l'aérotherme.

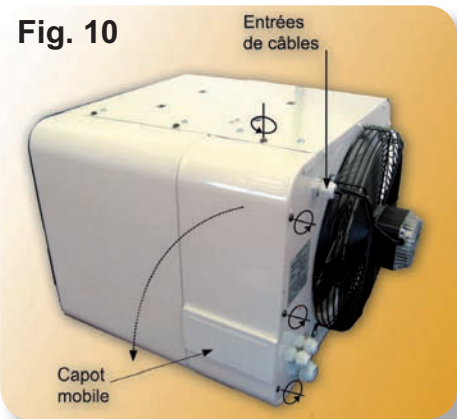
- Le raccordement et le changement de tension des aérothermes s'effectuent selon la Fig. 11.

- Pour accéder au bornier de raccordement, desserrer les 4 vis de fermeture du capot mobile et faire pivoter le capot mobile.

- Les aérothermes sont livrés en Tri 400V + Neutre.

- Les fils d'alimentation secteur se raccordent sur les blocs de jonction réservés à cet effet en prenant soin de bien serrer les vis.

Tableau d'intensités			
Puissance aérotherme	Allures	COURANT ABSORBE PAR PHASE	
		230 V MONO	400 V TRI
3 / 4.5 kW	1	13.04 A	4.33 A
	2	19.57 A	6.49 A
4 / 6 kW	1	17.39 A	5.77 A
	2	26.09 A	8.66 A
6 / 9 kW	1	26.09 A	8.66 A
	2	39.13 A	12.99 A
8 / 12 kW	1		11.55 A
	2		17.32 A
10 / 15 kW	1		14.43 A
	2		21.65 A
9 / 18 kW	1		12.99 A
	2		25.98 A
12 / 24 kW	1		17.32 A
	2		34.64 A



IMPORTANT :

Il est impératif de respecter l'ordre des phases pour l'alimentation de plusieurs aérothermes sur un même boîtier de commande.

Changements de tension :

Se conformer à la figure 11 ci-dessous :

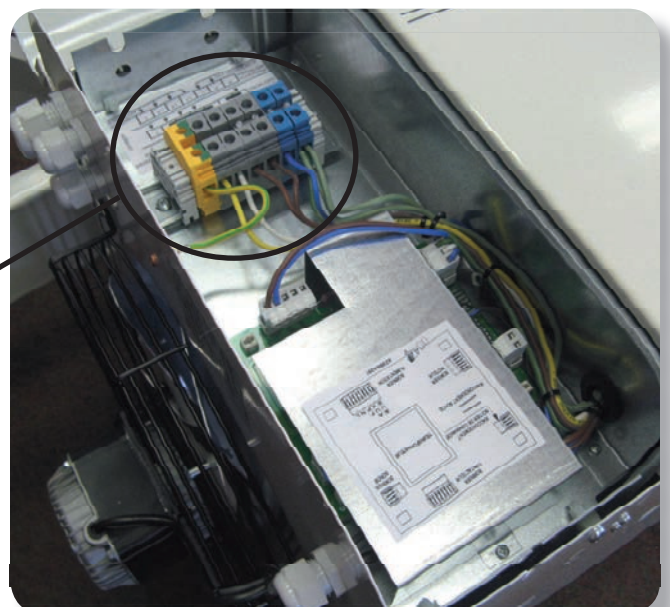
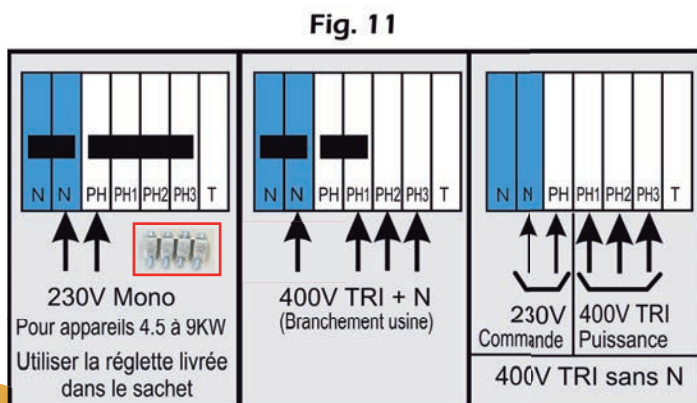


Schéma électrique 4.5 / 6 / 9 / 12 / 15 kW

*

APPAREIL	REF CONTACTEUR	Position fil vert sur auto-transfo
3511.1.BB	A9-30-10	3
3511.2.BB	A9-30-10	4
3511.3.BB	A9-30-10	5
3511.4.BB	A12-30-10	4
3511.5.BB	A26-30-10	3

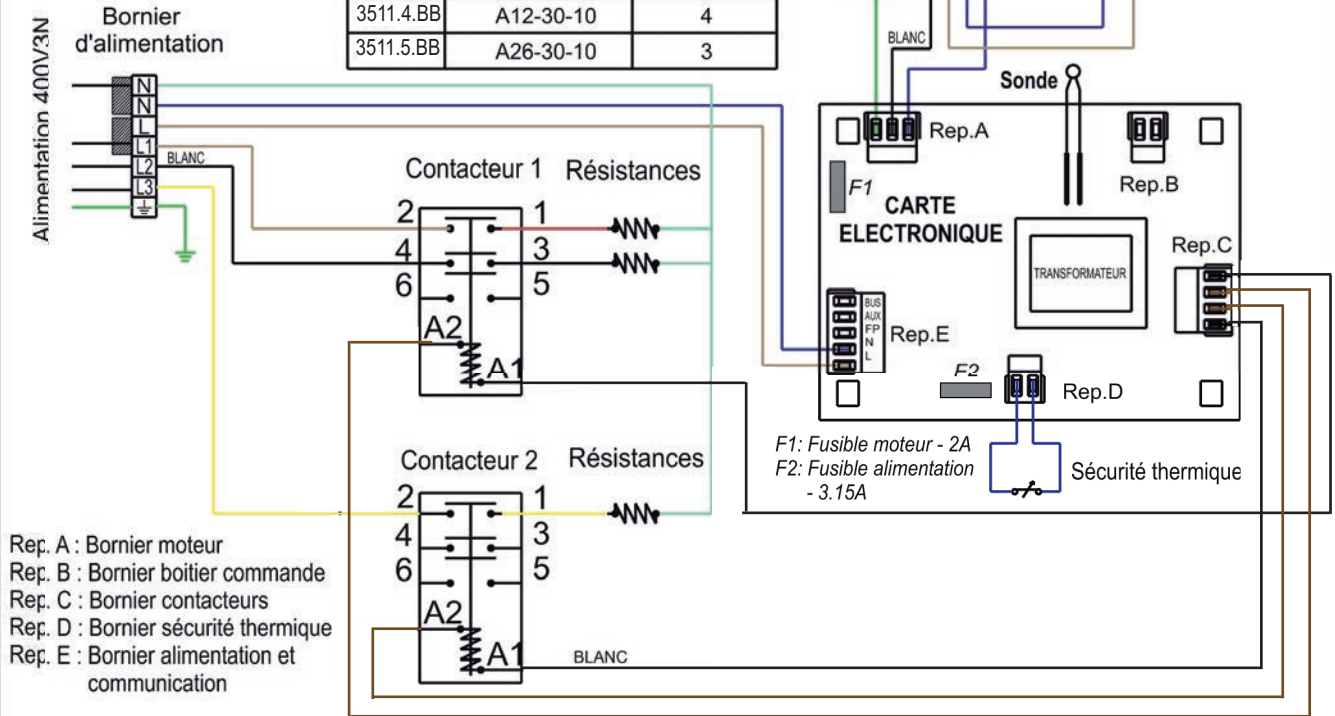
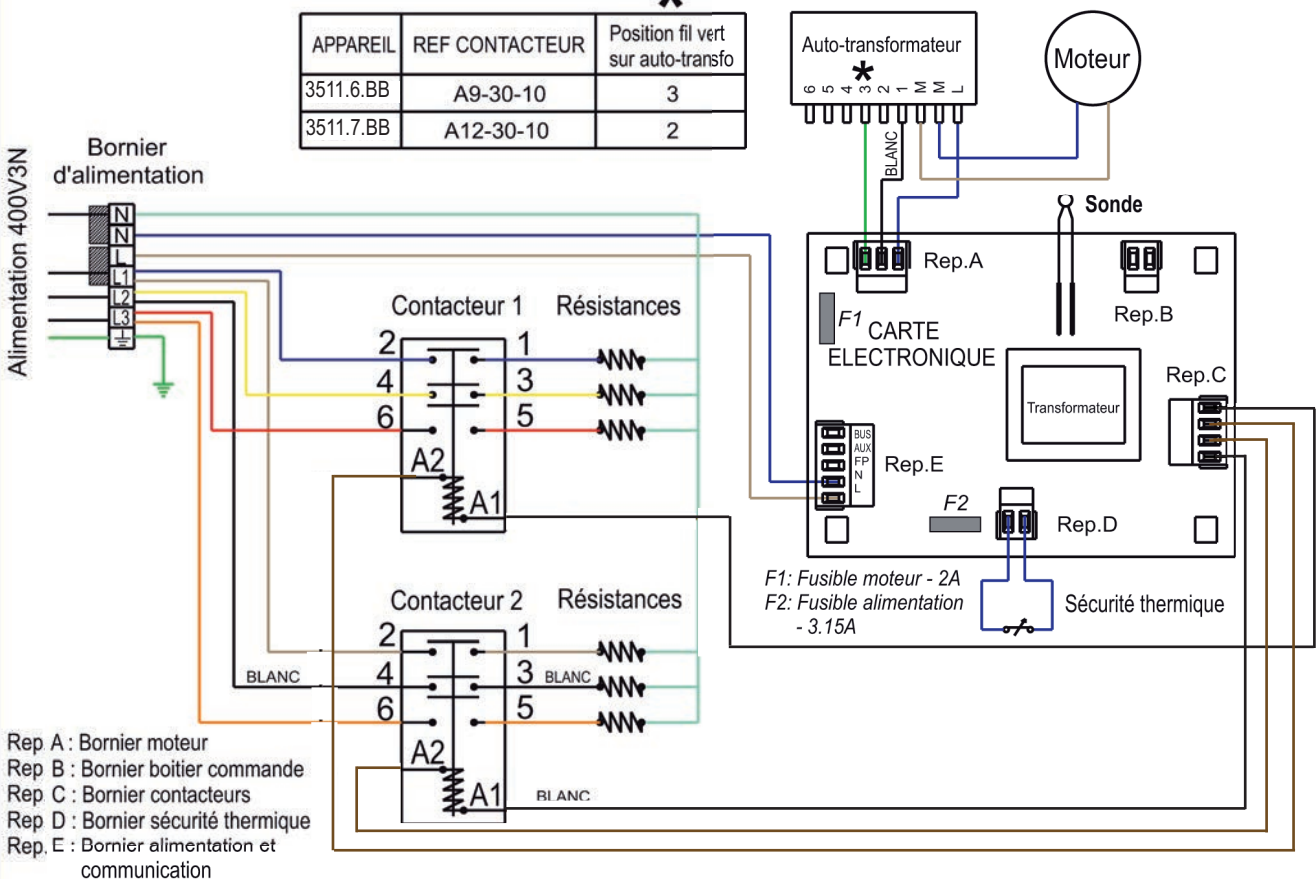


Schéma électrique 18 / 24 kW

*

APPAREIL	REF CONTACTEUR	Position fil vert sur auto-transfo
3511.6.BB	A9-30-10	3
3511.7.BB	A12-30-10	2



5 - FONCTIONNEMENT AVEC BOITIER DIGITAL

LE BOITIER DE COMMANDE

- Le boîtier de commande est équipé d'un afficheur digital qui permet de visualiser les différents modes de fonctionnement.
- Il se raccorde à l'appareil avec seulement deux fils basse tension non polarisés.
- Le boîtier permet de piloter jusqu'à vingt aérothermes dans un même local.

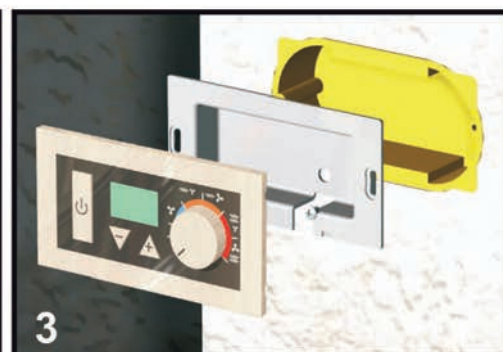
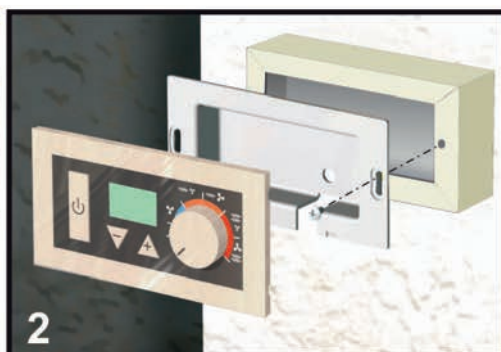
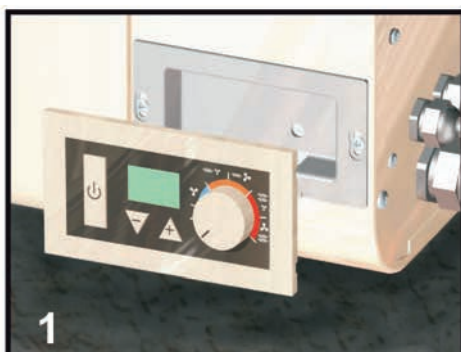


- 1**- Touche Marche/Arrêt chauffage/ventilation
- 2 / 3** - Touches “-” et “+”
- 4**- Ecran de visualisation
- 5**- Bouton de sélection de l'allure de fonctionnement

Dimensions (LxlxEp.) : 147 x 71 x 28 mm

Montage du boîtier de commande

Le boîtier de commande se monte au choix sur l'aérotherme (1), en saillie murale grâce à son support (2) ou s'insère dans les boîtes d'encastrement mural standardisées (3).



MONTAGE

Montage en saillie sur un mur :

- Le boîtier de commande est livré d'origine avec un adaptateur mural qui permet le montage sur n'importe quelle paroi (Fig. 1):

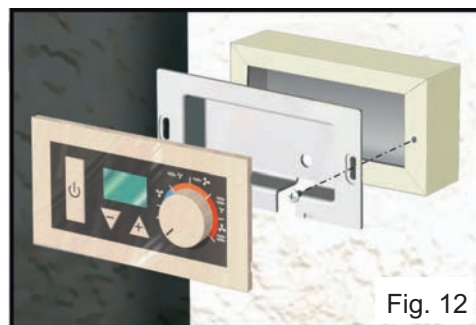


Fig. 12

1- Faire passer les 2 fils d'alimentation du boîtier de commande à travers le "trou 1" ou le "trou 2" en fonction de la configuration de l'installation (percer l'opercule du passe fil si vous utilisez le "trou B").

2- Visser l'adaptateur mural (A) sur la paroi à l'aide de 2 vis Ø5.5mm maxi (B) non livrées avec le kit.

3- Séparer le fond du boîtier de commande (C) de la façade (E) à l'aide d'un tournevis (Fig. 3).

4- Faire passer les fils d'alimentation par l'ouverture prévue à cet effet sur le fond du boîtier, puis visser le fond avec les 2 vis à tôle sur l'adaptateur mural.
(D: livrées dans le sachet).

5- Insérer les fils d'alimentation dans les entrées du bornier de raccordement de la façade du boîtier (voir Fig. 4).

6- Clipser la façade sur le fond du boîtier.

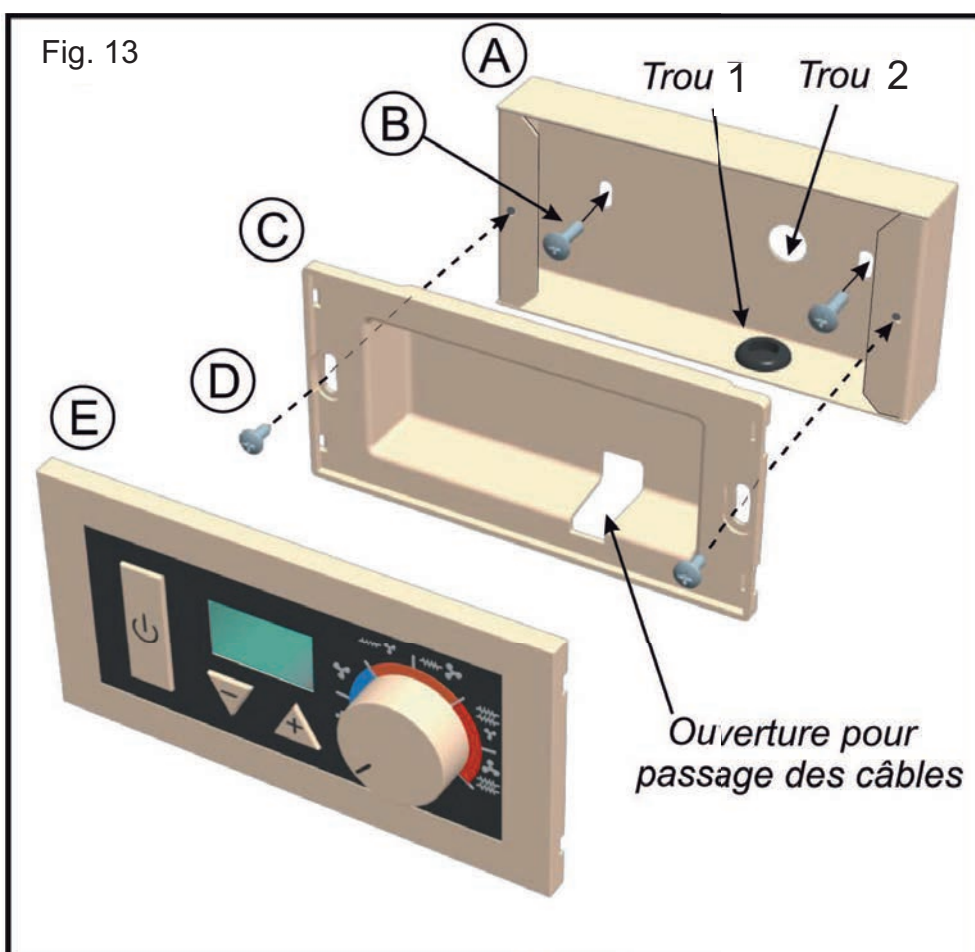


Fig. 13

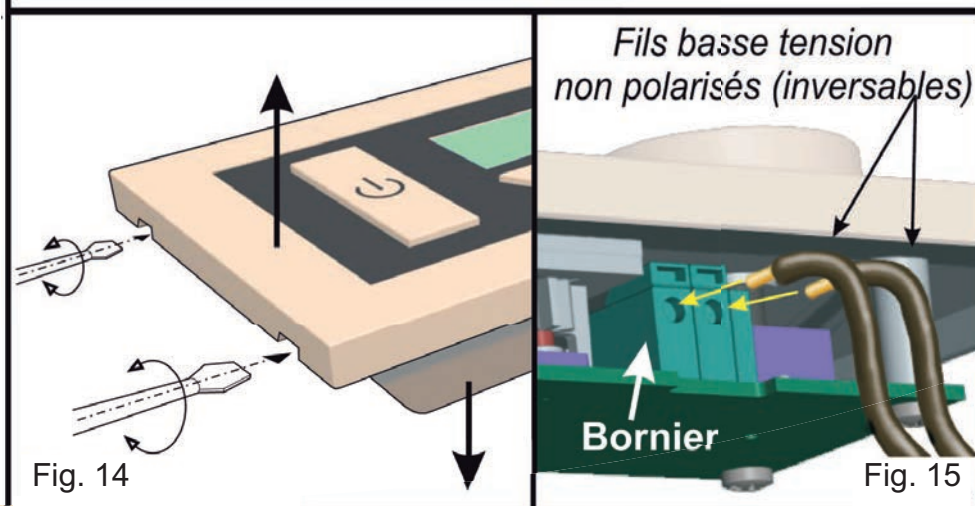
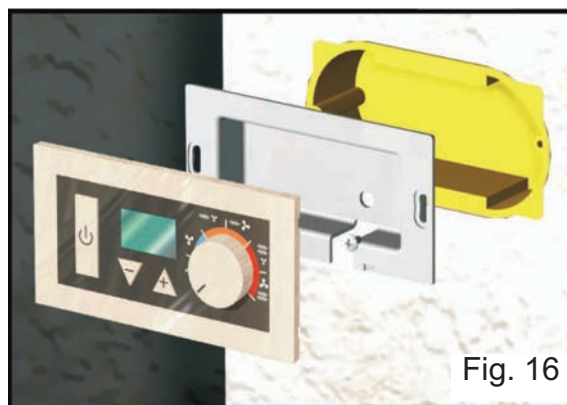


Fig. 14

Fig. 15

Montage dans un boîtier d'encastement mural standard:



1- Séparer le fond du boîtier de commande de la façade à l'aide d'un tournevis (Fig.14).

- Faire passer les fils d'alimentation par l'ouverture prévue à cet effet sur le fond du boîtier (Fig.13), puis visser le fond avec les 2 vis (D) sur le boîtier d'encastement.

2- Insérer les fils d'alimentation dans les entrées du bornier de raccordement (voir Fig. 15) fixé sur la façade.

3- Clipser la façade sur le fond du boîtier.

Montage dans un aérotherme :

- L'aérotherme est livré d'origine avec un obturateur clipsé sur un fond de boîtier.

1- Retirer l'obturateur à l'aide d'un tournevis (voir Fig. 14 et 17).

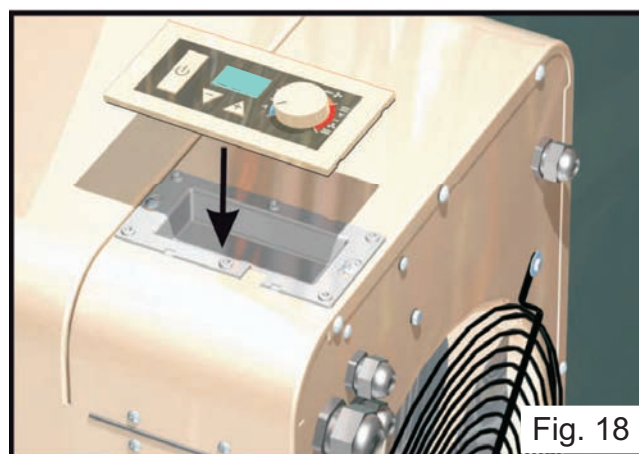
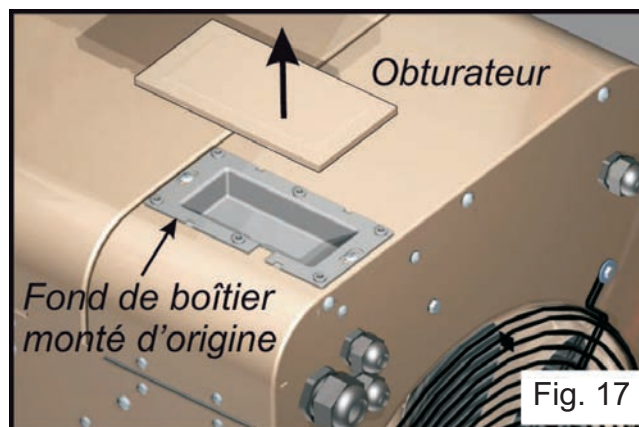
2- Ouvrir le capot mobile de l'aérotherme (voir notice de l'aérotherme).

3- Réaliser la connexion entre la carte électronique de l'appareil et la carte électronique du boîtier de commande en faisant passer les fils* par l'ouverture prévue à cet effet sur le fond du boîtier (voir Fig.13)

(*: fils non fournis, longueur des fils déployés : environ 40cm).

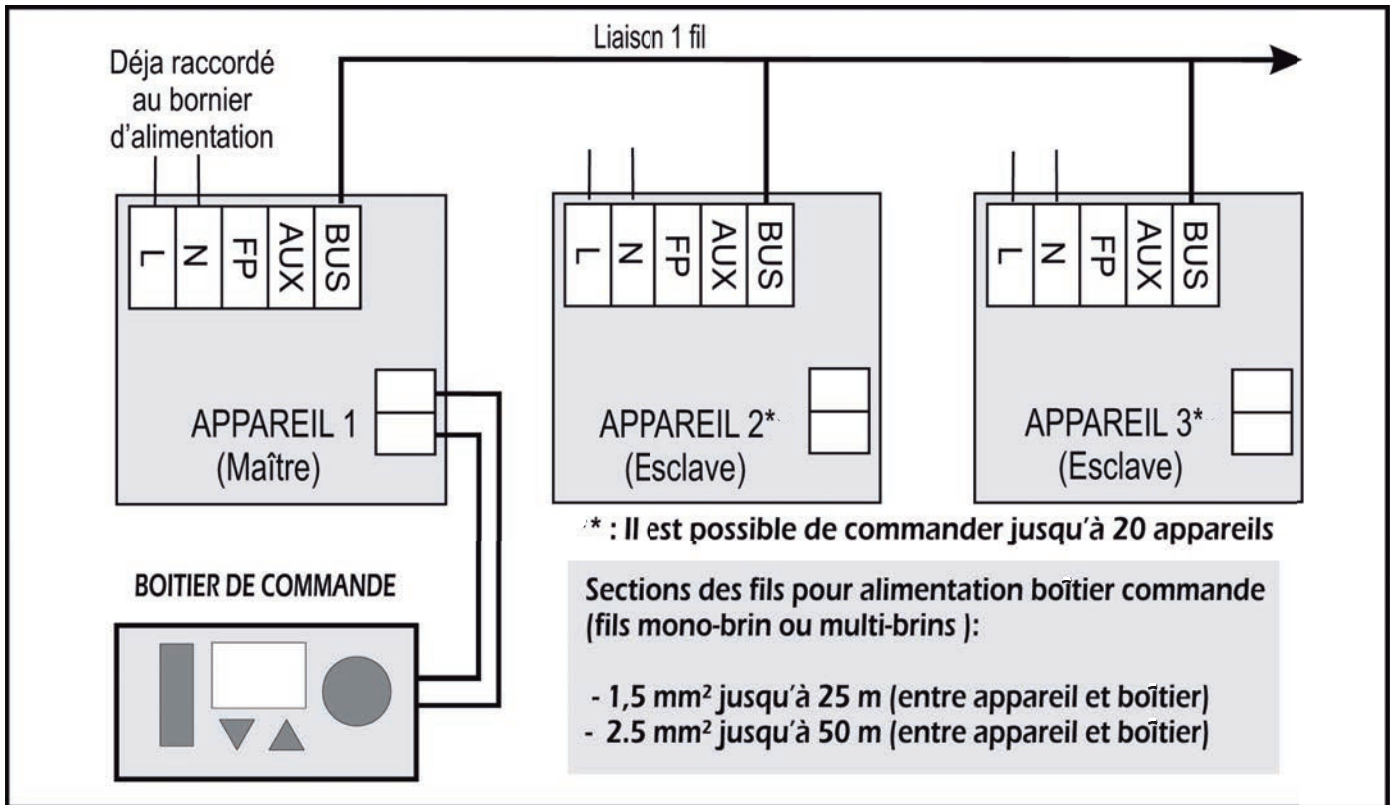
4-Brancher les fils sur le bornier de commande (voir Fig. 15).

5- Clipser la façade sur le fond du boîtier.



RACCORDEMENT

- Le raccordement s'effectue selon le schéma ci-dessous :



⚠ Avant toute mise en route du système, il est impératif de finir le branchement de toute l'installation, afin que la reconnaissance du mode de commande soit bien réalisée.

RACCORDEMENT AVEC BOITIER DE COMMANDE REF. 3597-4-BB :



FONCTIONNEMENT AVEC BOÎTIER DE COMMANDE

Mise en route :







- Pour mettre en marche le boîtier de commande, appuyer sur la touche **marche/arrêt**  . L'écran s'allume.



Fonctionnement en mode manuel :

Sélection de l'allure de fonctionnement :

Positionner la molette de réglage sur le mode souhaité :



-  : Ventilation de l'air ambiant avec petite vitesse de ventilation
-  : Ventilation de l'air ambiant avec grande vitesse de ventilation
-  : Petite puissance de chauffe avec petite vitesse de ventilation
-  : Petite puissance de chauffe avec grande vitesse de ventilation
-  : Grande puissance de chauffe avec petite vitesse de ventilation
-  : Grande puissance de chauffe avec grande vitesse de ventilation

NOTA : Sur les zones  et  (zone en bleu) l'appareil souffle l'air ambiant. L'afficheur affiche un signal "Fd" (Froid).



Sélection de la température ambiante souhaitée :

Utiliser les touches “+” ou “-” pour modifier le réglage de la température ambiante souhaitée.

- Le réglage s’effectue de 0.5°C en 0.5°C et la plage de réglage s’étend de 7°C à 27°C. Un appui prolongé provoque le défilement de l’affichage (de 0.5°C en 0.5°C).

Arrêt :

Appuyer sur la touche  pour arrêter le(s) appareil(s).

Dès l’appui sur la touche :

- L’installation s’arrête au bout de 3 secondes environ dans le cas d’un fonctionnement en ventilation froide.
- Si l’appareil est en chauffe, les résistances se coupent et la ventilation s’arrête au bout d’une minute environ (le temps d’évacuer la chaleur contenue dans les résistances).

Pendant ce temps l’afficheur affiche un signal d’hélice en rotation puis l’appareil s’éteint.



Verrouillage du boîtier de commande :

Appuyer simultanément sur les touches “+” et “-”. Répéter l’opération pour déverrouiller. L’affichage “bLo” apparaît lors de l’appui sur une touche pendant le verrouillage, et “dEb” pour le déverrouillage.



«bloqué»

Ce verrouillage bloque toutes les fonctions du boîtier de commande (le changement de la position de la molette ne sera pas pris en compte).




«débloqué»

Voyant de chauffe :


Lorsque l’appareil est en chauffe (résistances en fonctionnement), un point noir apparaît en haut à gauche de l’écran.



Etalonnage de la température ambiante souhaitée :

Appuyer 3 secondes sur la touche , l’affichage de la température de consigne clignote. Etalonner la température à l’aide des touches “+” et “-” par pas de 0.5°C dans une plage de ±2°C par rapport à la consigne.

Appuyer sur la touche  pour revenir au menu initial.

Ce réglage ne peut s'effectuer qu'avec une consigne comprise entre 17°C et 22°C. En dehors de cette plage, après l'appui de 3 secondes sur la touche , l'affichage ne clignotera pas et indiquera FF.



Sans action des touches “+” et “-” pendant 15 secondes, l'afficheur du boîtier de commande reviendra au menu principal.

Défaut sonde :

L'affichage EE apparaît en cas de problème avec la sonde de l'appareil. L'installation s'arrête tant que le problème persiste.



Fonctionnement avec pilotage par fil pilote :

Mise en route :

Un programmeur (ordres GIFAM ou gestionnaire MDE) doit être relié sur la carte électronique de l'appareil maître (Entrée FP).

Les ordres du programmeur sont prioritaires par rapport au boîtier de commande.

Le boîtier de commande détectera automatiquement l'ordre envoyé par le programmeur (Confort, Eco, Hors Gel, Confort -1°C et -2°C, Arrêt chauffage).

Les ordres de programmation :

CONFORT : l'afficheur indique la température de consigne sélectionnée.



ECO : Eco provoque un abaissement de la température de consigne (position “Confort”) de 3.5°C. L'afficheur indique ECO.



CONFORT -1°C ou -2°C : l'afficheur indique CF1 ou CF2 et la régulation s'effectue 1 ou 2 °C en dessous de la température de consigne.



HORS GEL : l'afficheur indique HG et la régulation s'effectue à une température de consigne de 7°C.



ARRET : l'afficheur indique OFF, les résistances s'arrêtent et le moteur continue de tourner quelques secondes (environ 3 secondes en ventilation d'air ambiant, environ 1 minute en position chauffage) afin d'évacuer la chaleur contenue dans les résistances.



Les autres fonctions :



En pilotage par fil pilote, les fonctions décrites dans le chapitre "Fonctionnement manuel" sont applicables. Cependant le réglage de la consigne et l'étalonnage ne peuvent se faire qu'en mode confort.

Choix du programme de fonctionnement :

Vous avez la possibilité de choisir le programme de fonctionnement de votre appareil comme suit :

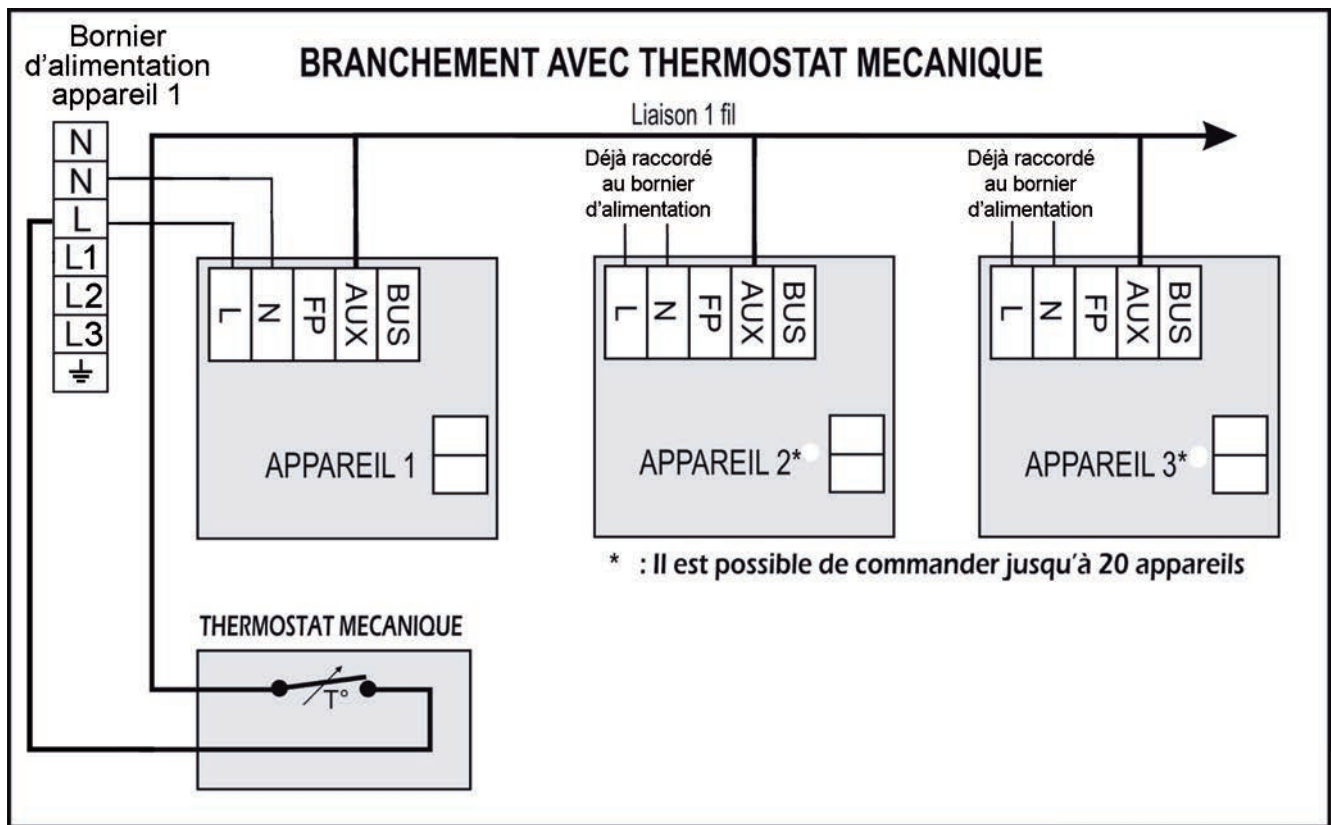
- **PROGRAMME 01** : Fonctionnement avec coupure de la puissance et de la ventilation (réglage usine).
- **PROGRAMME 02** : Fonctionnement avec coupure de la puissance et ventilation continue (voir procédure ci-dessous pour le changement de programme). Ce programme est préconisé pour la déstratification.

Pour changer le programme :

- 1-Appuyer simultanément pendant 3 secondes sur les touches  et "-".L'écran affiche en clignotant le numéro du programme installé.
- 2-Appuyer sur les touches "+" et "-" pour obtenir le numéro de programme recherché.
- 3-Appuyer sur la touche  pour valider la sélection.



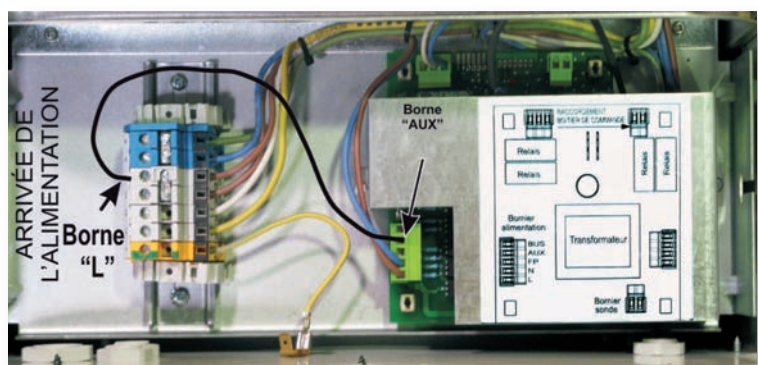
RACCORDEMENT AVEC THERMOSTAT MECANIQUE :



RACCORDEMENT SANS COMMANDE :

- Si vous souhaitez utiliser l'aérotherme sans commande (pas de thermostat ni de boîtier électronique...), suivez la procédure ci dessous :

- Ajouter un shunt entre la borne "AUX" du bornier de la carte électronique et la borne "L" (phase) du bornier d'alimentation de l'appareil.



SONDE DEPORTEE

Un kit de sonde murale (option) peut-être parfois nécessaire pour des installations ne respectant pas les règles d'implantation ou d'isolation, ou lorsque l'écart entre la température affichée par le boîtier et la température réelle est trop grande.

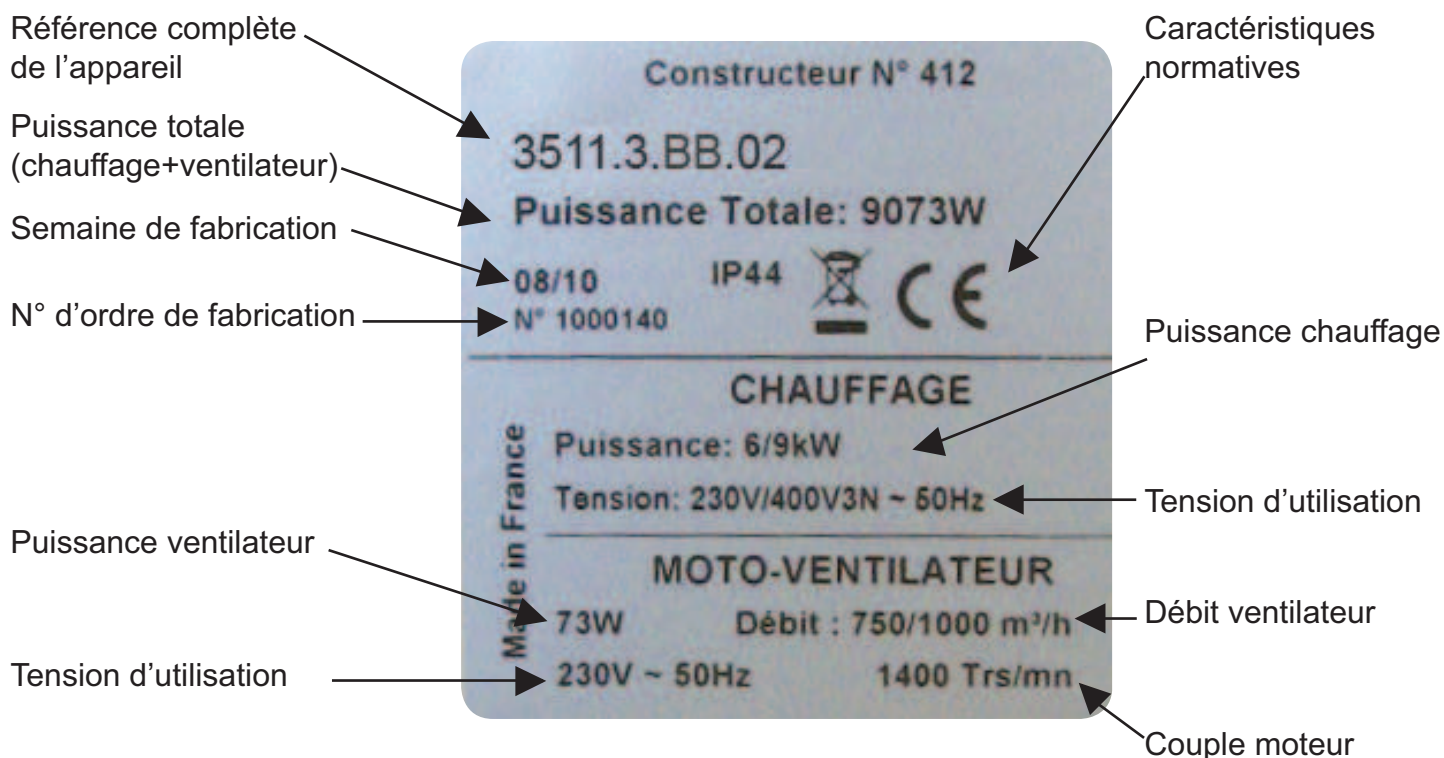
7- ENTRETIEN

Cet appareil de construction robuste ne nécessite aucun entretien. Toutefois en atmosphère poussiéreuse, il faudra nettoyer régulièrement la grille arrière.

IMPORTANT : Pour toute intervention sur l'appareil, couper obligatoirement le courant par l'intermédiaire des dispositifs de coupure omnipolaire du tableau électrique (puissance et commandes).

8- IDENTIFICATION DE VOTRE APPAREIL

IMPORTANT : Les caractéristiques de l'appareil sont indiquées sur l'étiquette signalétique, collée à l'arrière de l'appareil, près des entrées de câbles.



NOTES

NOTES

CONDITIONS DE GARANTIE

La garantie est strictement limitée au remplacement gratuit ou à la réparation en usine de la pièce ou des pièces reconnues défectueuses. Le constructeur garantit ses appareils de chauffage électrique 2 ANS contre tous vices de fabrication. Dès que l'accord de principe est donné par le constructeur pour le retour des pièces, celles-ci doivent être expédiées franco de port et d'emballage dans les 15 jours. Les frais de démontage et de remontage ne peuvent en aucun cas être à titre de dommages et intérêts pour quelle cause que ce soit. Le constructeur ne peut en particulier être rendu responsable des conséquences directes ou indirectes des défauts tant sur les personnes que sur les biens et il est expressement stipulé par ailleurs que la charge d'installation des appareils ne lui incombe aucunement. La garantie ne peut pas intervenir si les appareils ont fait l'objet d'un usage anormal et ont été utilisés dans des conditions d'emploi autres que celles pour lesquelles ils ont été construits. Elle ne s'appliquera pas non plus en cas de détérioration ou accident provenant de négligence, défaut de surveillance ou d'entretien ou provenant d'une transformation du matériel.

ASSURANCE DU PERSONNEL :

En cas d'accident survenant à quel que moment et pour quelle cause que ce soit, la responsabilité du constructeur est limitée à son personnel propre et à sa fourniture.

CONTESTATION :

Dans le cas de contestation, quelles que soient les conditions de vente et de paiement acceptées, le tribunal de commerce de Paris sera seul compétent. Les dispositions du présent bon de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'applique en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil. Pour satisfaire à votre réclamation, veuillez rappeler les références portées sur la plaque signalétique fixée sur l'appareil.

BON DE GARANTIE

TYPE :

PUISSANCE :

DATE DE FABRICATION :

DATE DE MISE EN SERVICE :

CACHET :

Cet appareil a été étudié, conçu et réalisé avec soin pour vous donner entière satisfaction.

www.noirot.fr

107, boulevard Ney
75883 Paris Cedex 18
Tél. : 01 53 06 27 00
Fax : 01 42 29 66 05

SAV : 8 Rue Louis Ampère
02 930 LAON Cedex 9
Tél. : 03 23 27 31 90
Fax 03 23 27 31 89

CONDITIONS DE GARANTIE

La Garantie est strictement limitée au remplacement gratuit ou à la réparation en usine de la pièce ou des pièces reconnues défectueuses. Le constructeur garantit ses appareils de chauffage électrique 2 ANS contre tous vices de fabrication. Dès que l'accord de principe est donné par le constructeur pour le retour des pièces, celles-ci doivent être expédiées franco de port et d'emballage dans les 15 jours. Les frais de démontage et de remontage ne peuvent en aucun cas être à titre de dommages et intérêts pour quelque cause que ce soit. Le constructeur ne peut en particulier être rendu responsable des conséquences directes ou indirectes des défectuosités tant sur les personnes que sur les biens et il est expressément stipulé par ailleurs que la charge d'installation des appareils ne lui incombe aucunement. La garantie ne peut pas intervenir si les appareils ont fait l'objet d'un usage anormal et ont été utilisés dans des conditions d'emploi autres que celles pour lesquelles ils ont été construits. Elle ne s'appliquera pas non plus en cas de détérioration ou accident provenant de négligence, défaut de surveillance ou d'entretien ou provenant d'une transformation du matériel.

ASSURANCE DU PERSONNEL :

En cas d'accident survenant à quelque moment et pour quelle cause que ce soit, la responsabilité du constructeur est limitée à son personnel propre et à sa fourniture

CONTESTATION :

Dans le cas de contestation, quelles que soient les conditions de vente et de paiement acceptées, le tribunal de commerce de Paris sera seul compétent. Les dispositions du présent bon de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'applique en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.

Pour satisfaire à votre réclamation, veuillez rappeler les références portées sur la plaque signalétique fixée sur l'appareil.